

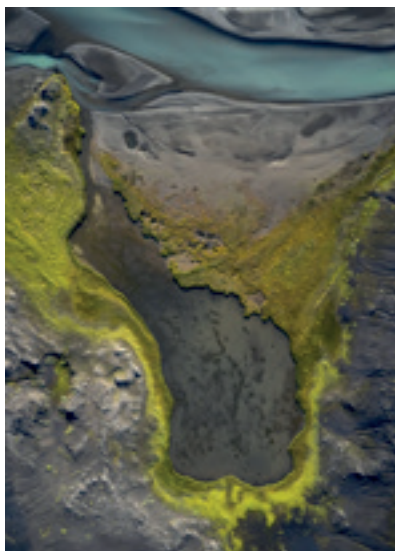
POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DURABLE

**FINANCER,
ENSEMBLE,
LE DEVELOPPEMENT
DURABLE
DE LA SOCIÉTÉ**

DOCUMENT PUBLIÉ LE 29 MARS 2022

TABLE DES MATIÈRES

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT



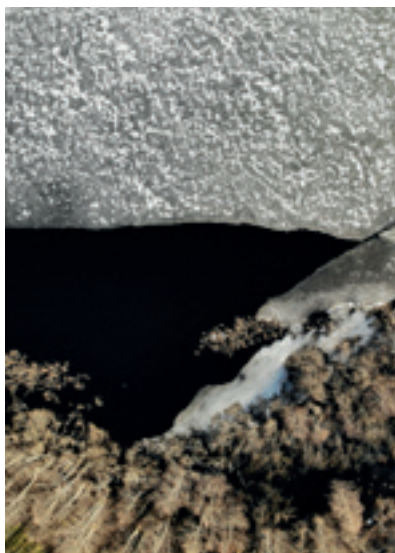
- P. 05 — Philosophie d'investissement
- P. 06 — Périmètre
- P. 06 — Partage d'expertise

APPROCHE



- P. 09 — Identification des risques et des opportunités
- P. 09 — Ambition
- P. 10 — Mise en oeuvre de l'ambition
- P. 10 — Mesure des progrès accomplis par rapport aux objectifs
- P. 10 — Publication d'informations

FORMATION



P.13 — Formation

GOUVERNANCE

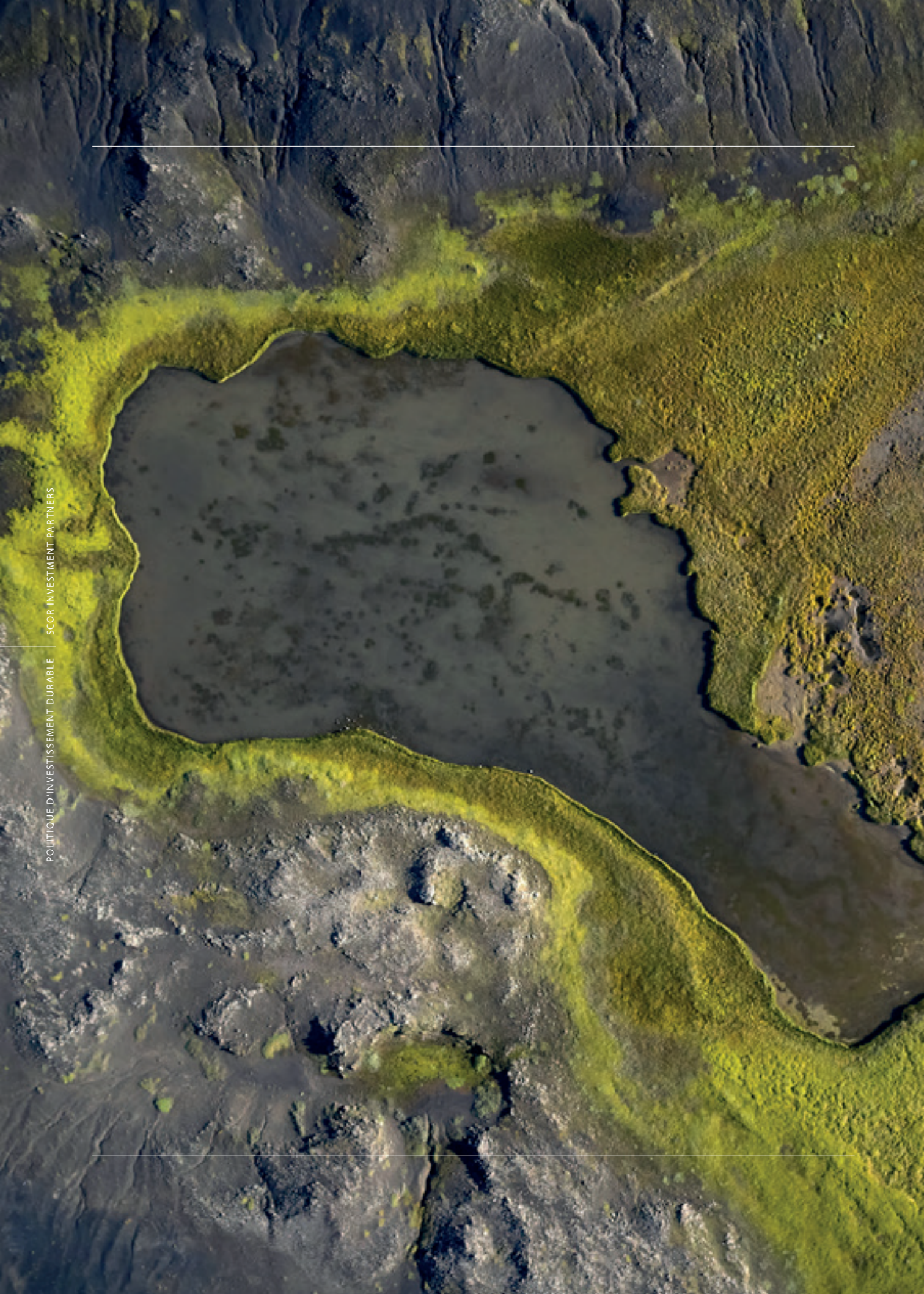


P.15 — Gouvernance

UNIVERS D'INVESTISSEMENT

P.17 — Univers d'investissement





PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

— SCOR Investment Partners, société de gestion de portefeuille du Groupe SCOR, a bâti sa politique d'investissement durable en cohérence avec la raison d'être de SCOR : *« En tant que groupe de réassurance indépendant global, SCOR contribue au bien-être, à la résilience et au développement durable de la société en réduisant le déficit de protection, en rendant les produits d'assurance accessibles au plus grand nombre, en aidant à la protection des assurés contre les risques auxquels ils sont confrontés, en repoussant les frontières de l'assurabilité et en agissant comme un investisseur responsable ».*

En tant que gestionnaire d'actifs responsable, SCOR Investment Partners a pour objectif de créer de la valeur durable à long terme pour répondre aux attentes de ses parties prenantes en matière environnementale ou sociale.

Comme l'a défini la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations unies dans son rapport publié en 1987, « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Pour relever ce défi collectif, il est essentiel de combiner les trois dimensions de l'investissement responsable (risque, rendement et impact), et SCOR Investment Partners entend jouer son rôle au travers de ses décisions d'investissement. SCOR Investment Partners a la conviction forte que la création de valeur durable est indissociable d'une vision de long terme. Le financement du développement durable de la société guide ses objectifs d'investissement responsable.

FINANCER, ENSEMBLE, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA SOCIÉTÉ.

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

— SCOR Investment Partners entend optimiser les performances ajustées du risque, tout en limitant les externalités négatives et en favorisant les retombées positives de ses choix d'investissement. La préservation du capital naturel constitue un axe d'investissement prioritaire et s'étend au-delà de la lutte contre le changement climatique ou de l'inversion du déclin de la biodiversité. La nature est à considérer dans son intégralité et SCOR Investment Partners entend jouer son rôle en contribuant à relever le défi de taille que représente sa protection globale.

Objectifs de développement durable

— Les Objectifs de développement durable (ODD) servent de base à nos propositions d'investissement. Nos priorités se portent sur différents domaines, principalement en lien avec le capital naturel, tels que les villes et communautés durables (ODD n°11), la lutte contre le changement climatique (ODD n°13) et la protection de la faune et de la flore terrestres (ODD n°15). SCOR Investment Partners entend s'aligner sur les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique et de préservation de la biodiversité.

SCOR Investment Partners a pour ambition première de fournir à ses clients des solutions d'investissement qui excluent les secteurs controversés, sélectionnent les meilleurs émetteurs (approche dite « best in class ») et promeuvent l'engagement.

À mesure que la connaissance du développement durable progressera, SCOR Investment Partners étoffera son offre de solutions d'investissement car le développement durable doit être envisagé dans le cadre d'une approche holistique.

Principe de double matérialité

— La protection des portefeuilles gérés contre les effets négatifs liés à des risques extra-financiers, et notamment les impacts défavorables en lien avec la nature, est au cœur de la gestion des risques de SCOR Investment Partners. Cependant, le financement du développement durable de la société comporte une autre dimension qui exige que SCOR Investment Partners tienne compte des incidences de ses décisions d'investissement sur les écosystèmes pour ne pas compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

Collaboration

— La complexité des enjeux nécessite de développer des collaborations et des partenariats :

- les initiatives conjointes sont capitales pour promouvoir une compréhension commune des enjeux et coordonner les réponses à apporter par le biais de l'élaboration de cadres, de méthodologies et d'objectifs scientifiquement fondés solides ;
- la proposition aux clients externes de solutions de coinvestissement dédiées aux côtés de SCOR accroît la faculté de SCOR Investment Partners de les aider à préserver le capital naturel.

La mesure des progrès et la communication publique des résultats des constats font partie intégrante de la philosophie de SCOR Investment Partners. Elles démontrent l'engagement de la société de gestion à tenir ses objectifs et contribuent à la diffusion des bonnes pratiques ainsi qu'au partage de l'innovation dans l'industrie de la gestion d'actifs.

PÉRIMÈTRE

— L'investissement responsable s'applique à l'ensemble des classes d'actifs en conformité avec la réglementation locale. Son intégration systématique dépend du degré de maturité des méthodologies, ainsi que de la disponibilité et de la fiabilité des données. Concernant les fonds ouverts aux tiers, les stratégies High Yield, Leveraged Loans, Infrastructure Loans et Real Estate Loans intègrent des critères ESG alors que le manque de données pertinentes dans le segment des ILS ne permet pas encore d'établir des objectifs quantifiables en la matière pour tous les supports proposés

PARTAGE D'EXPERTISE

— SCOR Investment Partners entend mettre en place une philosophie d'investissement cohérente dans l'ensemble de ses activités. Étant donné que la finance durable est un secteur qui évolue rapidement, SCOR et SCOR Investment Partners partagent constamment des informations et des expertises de manière à promouvoir un socle commun de connaissances et à aligner les bonnes pratiques et les objectifs à long terme.







APPROCHE

IDENTIFICATION DES RISQUES ET DES OPPORTUNITÉS

Détection des nouvelles tendances

— En tant que société de gestion de portefeuille du Groupe SCOR, SCOR Investment Partners a développé une solide « culture du risque ». La gestion des risques couvre la durabilité du point de vue des risques extra-financiers et des opportunités, ainsi que les impacts potentiels des investissements sur les écosystèmes. La surveillance de l'apparition de nouvelles tendances est essentielle pour maintenir une dynamique et détecter aussi bien de nouveaux risques que de nouvelles opportunités. L'identification d'opportunités fait partie intégrante de la stratégie de SCOR Investment Partners visant à proposer des solutions d'investissement résilientes et à créer de la valeur durable à long terme pour ses clients.

Participation à des initiatives

— Les collaborations, le partage d'expertise et de connaissances et la mise à profit de l'expérience des pairs sont autant de moyens qui permettent d'accélérer la compréhension des nouveaux enjeux. SCOR Investment Partners intègre en amont de ses décisions d'investissement les nouvelles thématiques durables et bénéficie de la participation du groupe SCOR à plusieurs initiatives nationales, européennes et internationales qui lui permettent de rester au fait des innovations dans les domaines de la finance durable et de la communication extra-financière des entreprises :

- SCOR Investment Partners a rejoint au début de l'année 2021 l'Alliance SASB (Sustainability Accounting Standard Board) afin d'améliorer son appréciation et sa valorisation des externalités ESG (Environnement, Social et Gouvernance) au sein de ses portefeuilles.
- SCOR Investment Partners est membre fondateur de la coalition mondiale d'engagement autour de la transition juste « Investors for a Just transition », qui a été lancée par Finance for Tomorrow.
- SCOR et SCOR Investment Partners sont signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies.
- SCOR a rejoint l'initiative « Net-Zero Asset Owner Alliance » dans le cadre de son engagement à assurer la transition vers la neutralité carbone d'ici à 2050.

- SCOR est signataire du « Finance for Biodiversity Pledge » et a rejoint la « Finance for Biodiversity Foundation » dans le cadre de son engagement en faveur de la restauration de la nature d'ici à 2030.

AMBITION

— Une fois les nouveaux risques, opportunités ou impacts identifiés, SCOR Investment Partners les intègre dans son cadre de gestion des risques liés aux investissements. La fixation de limites d'exposition pour préserver la résilience des portefeuilles et le fait de veiller à produire des impacts positifs ou à limiter les retombées négatives des décisions d'investissement sont à la base de la gestion des risques et des facteurs liés à la durabilité. Les limites fixées pour les risques de durabilité relatifs aux investissements sont cohérentes avec le cadre global de gestion des risques de SCOR Investment Partners.

Fixation des objectifs d'investissements durable

— SCOR Investment Partners propose des fonds qui ont un impact positif sur le climat ou intègrent les meilleurs critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) couplés à des objectifs quantitatifs. Afin de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et à la transition vers une économie sobre en carbone, SCOR Investment Partners entend en outre réduire l'exposition de ses portefeuilles aux secteurs à forte intensité carbone en excluant le charbon thermique et les activités pétrolières.

Au-delà de cette transition, SCOR Investment Partners est convaincue de la nécessité d'une meilleure prise en compte des aspects sociaux dans la réflexion ESG et dans le cadre de la transition écologique. À cette fin, SCOR Investment Partners est membre fondateur de la coalition « Investors for a Just Transition » qui a été lancée par Finance for Tomorrow. Cette coalition poursuit un triple objectif :

- encourager les entreprises à intégrer la transition juste à leur stratégie environnementale en dialoguant de manière régulière avec elles ;
- promouvoir les meilleures pratiques dans les secteurs d'activité les plus impactés par la transition environnementale ; et
- faciliter la collaboration entre investisseurs et entreprises.

MISE EN OEUVRE DE L'AMBITION

— Pour atteindre les objectifs, il existe plusieurs leviers d'action qu'il est essentiel de combiner pour veiller à la résilience des portefeuilles et aux impacts sur l'économie réelle. SCOR Investment Partners a ainsi choisi de sélectionner quelques initiatives ciblées.

Participation à des initiatives communes pour accélérer la transition

— En octobre 2021, SCOR Investment Partners est devenue membre de deux groupes d'experts de Finance for Tomorrow, l'un dédié à la biodiversité et l'autre à la transition juste.

SCOR Investment Partners est d'avis qu'il est nécessaire de soutenir les travaux de recherche et la diffusion des connaissances. Dans ce contexte, la société de gestion encourage les initiatives universitaires visant à améliorer l'attractivité des disciplines en lien avec la finance durable. Depuis 2020, elle est fière d'être associée à deux grands projets académiques :

- la mise en place d'un partenariat scientifique avec l'École d'économie de Toulouse (TSE) dans le cadre du financement par la Fondation SCOR de la chaire « Marchés des risques et création de valeur », avec des travaux de recherche plus spécifiques portant sur la décarbonation des portefeuilles d'investissement ;
- la participation active aux travaux de recherche du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) portant sur la biodiversité, l'assurance et l'investissement dans le cadre d'un projet également financé par la Fondation SCOR.

Il s'agit de projets à long terme qui doivent se poursuivre au cours des prochaines années.

Prise en compte des critères ESG dans les décisions d'investissement

— SCOR Investment Partners prend en considération les risques et les opportunités liés au développement durable et surveille les effets de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Les critères ESG permettent d'identifier et de suivre les positions les plus critiques en termes de risques et d'impact. Les notes ESG peuvent être complétées par des analyses de controverses et aboutir à des exclusions de l'univers d'investissement.

Exclusions et stratégie « best in class »

— SCOR Investment Partners applique des restrictions dans son univers d'investissement. Les considérations normatives se traduisent par l'exclusion des secteurs qui ne correspondent pas aux valeurs de SCOR Investment Partners. L'approche sectorielle vise, quant à elle, i) à exclure des secteurs ou des sous-secteurs qui sont jugés trop néfastes et pour lesquels il existe d'autres solutions plus pérennes, et ii) à sélectionner des émetteurs qui ont pris des engagements clairs pour s'aligner sur les objectifs de SCOR Investment Partners en matière de développement durable. En ce qui concerne la lutte contre le changement climatique, SCOR Investment Partners s'appuie sur les données fournies et les engagements soutenus par des initiatives telles la SBTi (Science-Based Target initiative) et l'initiative « Climate Action 100+ Benchmark ».

Actionnariat actif

— En tant que signataire des Principes pour l'investissement responsable, SCOR Investment Partners considère que l'actionnariat actif est un moyen pour les gestionnaires de portefeuille d'user de leur influence pour maximiser la valeur totale à long terme, incluant la valeur des biens communs économiques, sociaux et environnementaux dont dépendent les retours sur investissement et l'intérêt des clients et des bénéficiaires.

Investissements thématiques et investissements d'impact

— SCOR Investment Partners envisage la durabilité sous le prisme des risques et des opportunités. La stratégie d'investissement responsable de la société de gestion repose sur l'investissement dans des thématiques qui soutiennent le développement durable et qui permettent d'adopter une approche équilibrée de la transition juste et résiliente. Afin de participer au financement du développement durable de la société, SCOR Investment Partners a développé une offre crédible de produits d'investissement dans des actifs réels qui financent la transition vers une économie sobre en carbone et dans des obligations durables en conformité avec les standards internationaux ou européens.





MESURE DES PROGRÈS ACCOMPLIS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

— Il est indispensable de mesurer les résultats pour évaluer le succès et les limites des actions engagées pour atteindre les objectifs. SCOR Investment Partners définit un plan d'actions échelonné et complété par des objectifs qualitatifs et quantitatifs. Des objectifs intermédiaires permettent de surveiller l'adéquation des décisions avec la stratégie d'investissement durable à plus long terme.

Une partie de la rémunération variable des dirigeants est liée à l'atteinte d'objectifs de développement durable.

PUBLICATION D'INFORMATIONS

— SCOR Investment Partners est convaincue que la transparence favorise les bonnes pratiques. Faire un état des constats est en effet un bon moyen de communiquer des informations pertinentes aux parties prenantes et de contribuer à l'adoption des meilleures pratiques. SCOR Investment Partners n'a de cesse d'améliorer sa communication externe et de faire le point sur les innovations et les études préliminaires en vue de démontrer les efforts que la société de gestion déploie pour concourir au développement de solutions répondant aux enjeux actuels en matière de développement durable.

SCOR Investment Partners détermine pour chacun de ses fonds des critères ESG pertinents et des objectifs à suivre.



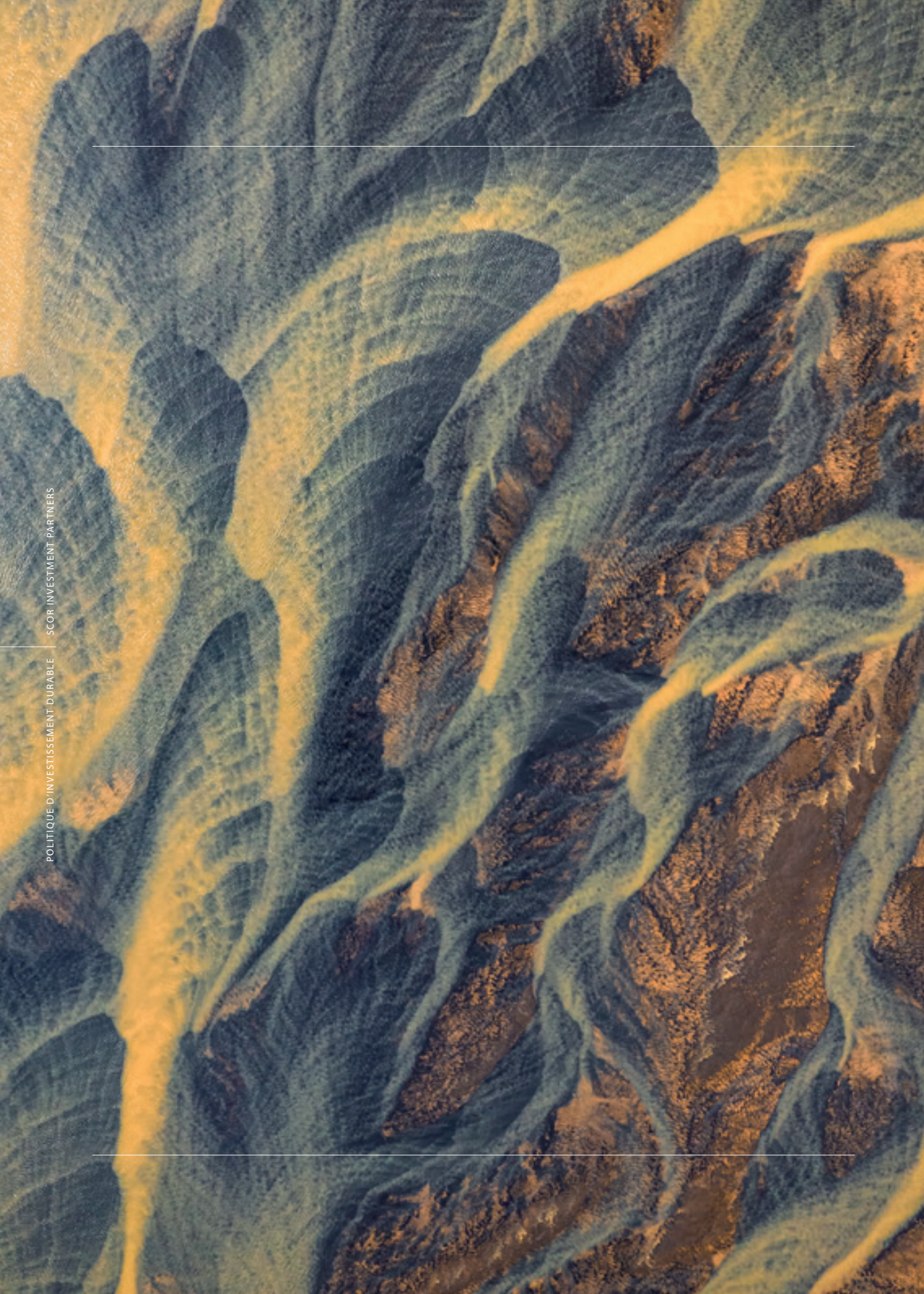
POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DURABLE | SCOR INVESTMENT PARTNERS

FORMATION

— SCOR Investment Partners a mis en place des ressources dédiées à la finance durable au sein de son bureau de gestion. La participation de la société de gestion à des initiatives et à des groupes de travail externes, ainsi que ses contributions au débat public (notamment par le biais de deux groupes d'experts sur la plate-forme Finance for Tomorrow) apportent des informations régulières sur les derniers développements et les discussions de haut niveau. Le partage des nouveaux standards

et des dernières innovations en matière de finance durable au sein de SCOR Investment Partners s'effectue par le biais de sessions de formation dédiées ou de discussions plus informelles. Cette démarche facilite la sensibilisation et le recours aux meilleures pratiques en vue d'améliorer la mise en œuvre de la durabilité au sein des portefeuilles gérés par SCOR Investment Partners.





GOVERNANCE

— L'organisation de la finance durable chez SCOR Investment Partners privilégie une séparation claire des responsabilités, afin de garantir un processus décisionnel solide et précis ainsi qu'une information transparente et pertinente à destination des clients.

Organisation interne

— Le Directoire fixe les ambitions, les ressources et les objectifs de la politique d'investissement durable. Il laisse ensuite la responsabilité au directeur des investissements d'élaborer les processus d'investissement, de s'assurer de leur mise en œuvre et de coordonner les politiques d'investissement au sein de l'ensemble des classes d'actifs. Le directeur des investissements travaille conjointement avec le responsable de l'investissement durable et avec les gérants de fonds. Le responsable de l'investissement durable définit et propose les méthodologies et les indicateurs de performance au Directeur des Investissements pour sa validation. Les gérants de fonds intègrent les stratégies durables dans leurs processus d'investissement.

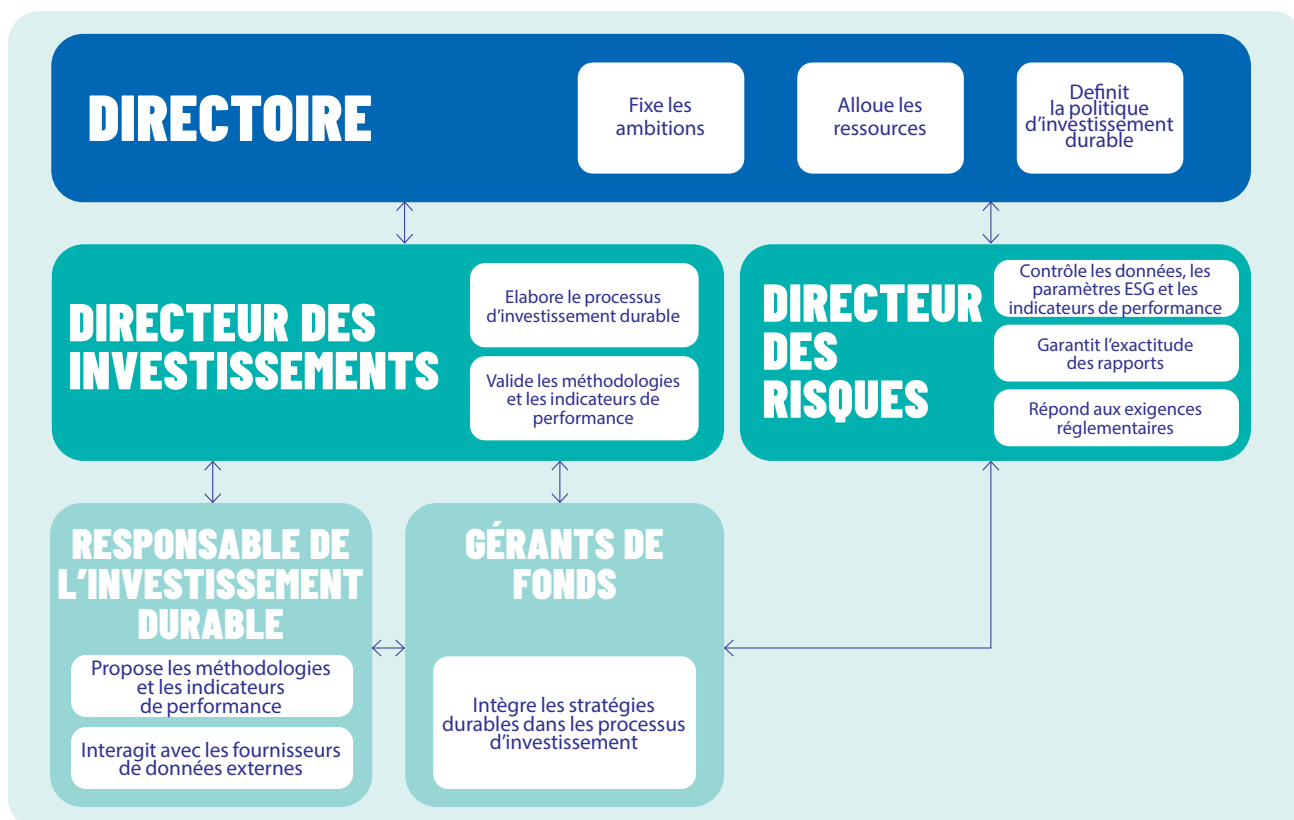
Le département des risques contrôle les données, les paramètres ESG et les indicateurs de performance par le biais de

différentes procédures internes et s'assure de l'exactitude des rapports destinés aux clients ; l'équipe est impliquée dans une discussion collaborative avec le département des investissements pour prendre en compte les exigences des régulateurs.

Organisation externe

— SCOR Investment Partners est à l'écoute des différentes parties prenantes et tient compte de leur contribution lors de la revue de sa politique d'investissement durable.

La réglementation sur la finance durable devient de plus en plus stricte, et prône le développement de processus d'investissement durable robustes par les acteurs financiers. SCOR Investment Partners améliore constamment ses méthodologies et processus d'investissement durable pour intégrer les développements les plus récents. SCOR Investment Partners considère la donnée comme un élément clé de la robustesse de ses méthodologies et processus. A cet égard, les données des agences externes sont utilisées pour compléter les données ESG internes et pour les mesures de CO2, les méthodologies et des certifications. Leur sélection suit un processus robuste.





UNIVERS D'INVESTISSEMENT

— En tant que gestionnaire d'actifs agissant en investisseur responsable, SCOR Investment Partners applique des exclusions dans son univers d'investissement aux investissements qu'elle juge contraires à ses valeurs fondamentales et à ses principes ESG. Les considérations normatives conduisent à l'exclusion des secteurs dont l'activité n'est pas alignée sur les chartes du groupe SCOR. De fait, SCOR Investment Partners applique des exclusions standards aux entreprises impliquées dans la production d'armes à sous-munitions et aux pays qui n'adhèrent pas aux règles de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, telles que définies par le Groupe d'action financière (GAFI).

Les exclusions sectorielles visent des secteurs ou des sous-secteurs qui sont jugés trop néfastes et pour lesquels il existe d'autres solutions plus pérennes. Ces secteurs et activités sont définis dans la politique d'exclusion de SCOR Investment Partners. Il s'agit essentiellement d'activités industrielles qui vont à l'encontre de la transition énergétique mondiale ou de secteurs économiques qui sont dangereux pour la santé et les populations. Cependant, SCOR Investment Partners ne croit pas au seul pouvoir des exclusions, car, en dépit de leur caractère nécessaire pour certains secteurs, elles ne peuvent pas représenter la stratégie ESG dans son ensemble.

Mue par la conscience aigüe de l'urgence d'agir contre le réchauffement climatique, SCOR Investment Partners s'interdit d'investir dans des sociétés ou des projets en lien direct avec les énergies fossiles (amont, intermédiaires et aval), à moins qu'elle n'en reçoive une autorisation en bonne et due forme de la part de clients dans le cadre de mandats dédiés.

En cohérence avec l'approche holistique du développement durable adoptée par le groupe SCOR, et compte tenu de sa volonté de prendre en considération les incidences négatives de certaines activités sur la société au sens large, SCOR Investment Partners n'investit pas dans l'industrie du tabac, le groupe SCOR ayant signé le Tobacco Free Finance Pledge.

Engagement

— SCOR Investment Partners considère le dialogue avec les entreprises comme étant un déterminant clé des changements de comportement. Accompagner des sociétés dotées d'une approche « best in class » des enjeux du développement durable fait partie intégrante de la démarche d'investissement responsable de SCOR Investment Partners.

En 2021, SCOR Investment Partners a commencé à responsabiliser les entités dans lesquelles elle investit qui ne sont pas complètement alignées sur les pratiques durables. Dans le cadre de son engagement auprès des entreprises dans lesquelles elle investit, SCOR Investment Partners est particulièrement attentive aux aspects suivants :

- l'amélioration de la performance ESG globale, que ce soit par le biais d'un accroissement des informations communiquées ou au travers d'indicateurs clés de performance plus élevés ;
- la préservation de la biodiversité et du capital naturel dès lors que le secteur est directement concerné ; et
- la promotion de la transition juste.

CONTACT

SCOR Investment Partners
5 avenue Kléber
75 795 Paris Cedex 16
Email: scorip.sales@scor.com
Tel: +33 (0)1 58 44 7000

Crédits photos : Shutterstock

Conception graphique : SCOR - Group Communications



Pour en savoir plus sur la
stratégie, les objectifs,
les engagements et les marchés
de SCOR Investment Partners,
visitez notre site internet

www.scor-ip.com

Suivez nous sur LinkedIn